

Demande d'un diplôme Brevet Fédéral spécialité Jeunes

Le Brevet Fédéral spécialité Jeunes ne nécessite pas de formation spécifique, mais valide un parcours de formation constitué : de l'AFAC (ou d'une expérience d'enseignement jeunes dans un club voir document), du BF et de la participation à un stage national Jeunes validant.

Mon identité			
Nom		Prénom	
N° de licence		Tél.	
Courriel (lisible)			
Club		Ligue	

Liste des pièces à fournir

- Photocopie de votre Brevet Fédéral ;
- Photocopie de votre AFAC ;
- Si pas d'AFAC, attestation d'expérience d'enseignement jeunes dans un club (minimum 100 heures sur au moins 3 ans) ;
- Certificat de réalisation (attestation) d'un stage national jeunes validant de moins de 3 ans ;
- PSC1 de moins de 3 ans.

Ce document signé ainsi que les pièces demandées constituent mon dossier de demande du Brevet Fédéral spécialité Jeunes.

Ce dossier est à envoyer à formation@aikido.com.fr

Fait à , le
Signature

V1.2, MàJ 14 avril 2024

